



RCS : ANNECY

Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01226

Numéro SIREN : 518 154 711

Nom ou dénomination : A2FC (analyse, audit, finance, consulting)

Ce dépôt a été enregistré le 07/02/2017 sous le numéro de dépôt B2017/000964

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

ANNECY

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/000964**
n° de gestion : **2009B01226**
n° SIREN : **518 154 711 RCS Annecy**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Annecy certifie avoir procédé le 07/02/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A2FC (analyse, audit, finance, consulting) - Société par actions simplifiée
81 rue Des Carts 74370 Pringy -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2016

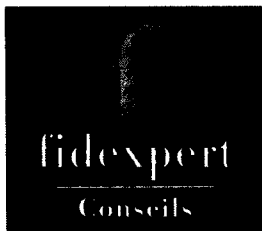
Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



663085



SAS A2FC

Cabinet expertise comptable

***81 Rue des Carts
ZAE du Pré Mairy
74370 PRINGY***

*** * ***

CODE NAF : 6920Z

N° SIRET : 518 154 711 00031

*** * ***

ETATS FINANCIERS ANALYTIQUES

L ' A N N E X E

DU 1^{ER} OCTOBRE 2015 AU 30 SEPTEMBRE 2016

**POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME**

*** * ***

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région de Lyon

**ZAE du Pré Mairy - 81 rue des Carts - 74370 Pringy
Tél. +33(0)4 50 27 43 68 - Fax : +33(0)4 50 27 49 68 - E-mail : fidexpert.conseils@fidexpert-conseils.com**

www.fidexpert-conseils.com

Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 € - Siren 527 570 014 RCS Annecy

Désignation de l'entreprise : SAS A2FC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 81 Rue des Cartes		74370 FRINGY	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 5 1 8 1 5 4 7 1 1 0 0 0 3 1		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 3 0 0 9 2 0 1 6	
		N-1 3 0 0 9 2 0 1 5	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Revois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	
Clause de réserve de propriété *		CP	
Immobilisations		(3) Part à plus d'un an	
Stocks :		CR	
Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS A2FC

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :19.....600.....)	DA	19 600	19 600
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 000	1 000
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 900	1 617
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	27 365	20 715
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	7 009	6 934
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	56 874	49 865
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	23 810	30 579
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	15 853	284
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	47 028	39 820
	Dettes fiscales et sociales	DY	62 099	58 368
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	359	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	30 058	30 543
	TOTAL (IV)	EC	179 207	159 594
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	236 081	209 460
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	162 336	135 784
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A2FC		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue	FD		FE		FF	
		FG	437 625	FH		FI	437 625
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	437 625	FK		FL	437 625
	Production stockée*					FM	104
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	1 547
	Autres produits (1) (11)					FQ	434
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	439 709
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	251 696
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 512
	Salaires et traitements*					FY	115 939
	Charges sociales (10)					FZ	55 159
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	2 921	3 278
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC	590			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD					
	Autres charges (12)	GE	310	275			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	431 128
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	8 582	7 488
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	3	4
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	12	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	16	4
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	679	490
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	679	490
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(663)	(486)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	7 918	7 002

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS A2FC

Néant ☐ *

[illegible]

SAS A2FC

81 Rue des Carts
ZAE du Pré Mairy
74370 PRINGY

L'ANNEXE

Loi n° 83.353 du 30 avril 1983

Décret d'application n°83.1020 du 29 novembre 1983

FIDEXPERT CONSEILS

*81 Rue des Carts
ZAE du Pré Mairy
74370 PRINGY
04.50.27.43.68*

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 236 081.35 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 437 624.81 Euros et dégageant un bénéfice de 7 008.72 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 1 386 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2016. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 742		
Installations générales agencements aménagements divers	2 430		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	35 324		504
TOTAL	37 753		504
Autres titres immobilisés	208		
Prêts, autres immobilisations financières	2 821		
TOTAL	3 029		
TOTAL GENERAL	44 524		504

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			3 742	3 742
Installations générales agencements aménagements divers			2 430	2 430
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		957	34 871	34 871
TOTAL		957	37 301	37 301
Autres titres immobilisés			208	208
Prêts, autres immobilisations financières			2 821	2 821
TOTAL			3 029	3 029
TOTAL GENERAL		957	44 071	44 071

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	3 742			3 742
Installations générales agencements aménagements divers	2 430			2 430
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	29 070	2 921	730	31 261
TOTAL	31 499	2 921	730	33 690
TOTAL GENERAL	35 241	2 921	730	37 432

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	2 921				
TOTAL	2 921				
TOTAL GENERAL	2 921				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	138	590	138		590
TOTAL	138	590	138		590
TOTAL GENERAL	138	590	138		590
Dont dotations et reprises d'exploitation		590	138		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 821		2 821
Clients douteux ou litigieux	1 417	1 417	
Autres créances clients	130 506	130 506	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	850	850	
Impôts sur les bénéfices	6 070	6 070	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 812	7 812	
Divers état et autres collectivités publiques	1 386	1 386	
Débiteurs divers	240	240	
Charges constatées d'avance	18 045	18 045	
TOTAL	169 145	166 324	2 821

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	23 810	6 938	16 872	
Fournisseurs et comptes rattachés	47 028	47 028		
Personnel et comptes rattachés	11 455	11 455		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 417	22 417		
Taxe sur la valeur ajoutée	25 801	25 801		
Autres impôts taxes et assimilés	2 426	2 426		
Groupe et associés	15 853	15 853		
Autres dettes	359	359		
Produits constatés d'avance	30 058	30 058		
TOTAL	179 207	162 336	16 872	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 769			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	7 853			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	100.0000	196			196

Evaluation des immobilisations corporelles

Modes et méthodes d'évaluation des immobilisations corporelles et des amortissements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilisation différentes de la structure, ces derniers sont comptabilisés et amortis séparément.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Les immobilisations non décomposables sont amorties en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Les immobilisations décomposables sont amorties comme suit :

- Structure : amortissement en fonction de la durée d'utilité de l'immobilisation prise dans son ensemble,
- Composants : amortissement en fonction de la durée d'utilité.

Aucun composant ayant une durée d'utilisation différente de la structure a été identifié et individualisé.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissements retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 - 2 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 ans
Matériel bureau - informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	56 654
Autres créances	2 236
Total	58 890

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 708
Dettes fiscales et sociales	11 400
Total	23 108

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	18 045
Total	18 045
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	30 058
Total	30 058

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

A2FC

(analyse, audit, finance, consulting)

Société par actions simplifiée

Capital social : 19 600 Euros

Siège social : 81 Rue des Carts

74370 - PRINGY

518 154 711 RCS ANNECY

RAPPORT DE GESTION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ANNUELLE DU 23 JANVIER 2017

A2FC
(analyse, audit, finance, consulting)

Société par actions simplifiée
Capital social : 19 600 Euros
Siège social : 81 Rue des Carts

74370 - PRINGY

518 154 711 RCS ANNECY

* * *

RAPPORT DE GESTION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 23 JANVIER 2017

Monsieur,

I - OBJET DE LA REUNION

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle conformément aux dispositions légales et statutaires pour vous exposer, d'une part l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016, les résultats de cette activité et ses perspectives d'avenir, et pour soumettre d'autre part à votre approbation, les comptes de cet exercice et l'affectation des résultats qui ressortent de ces comptes.

II - ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Le chiffre d'affaires total réalisé au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016 s'établit à 437 625 Euros hors taxes, en augmentation de 2,45 % (chiffre d'affaires de 427 139 Euros hors taxes pour 2015).

Après prise en compte des variations de travaux en cours en fins de périodes, la production totale ressort à 437 729 Euros hors taxes pour le dernier exercice, à comparer à 433 491 Euros hors taxes pour l'exercice précédent (+ 0,96 %).

Dans le même temps, le montant total des charges d'exploitation reste stable, avec un montant total de 431 128 Euros pour l'exercice écoulé, contre 427 563 Euros pour 2015 (+ 0,83 %).

Le résultat d'exploitation, avant résultat financier et impôt sur les bénéfices, s'établit à 8 582 Euros, à comparer à 7 488 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat net de l'exercice clos le 30 septembre 2016 s'inscrit en bénéfice pour 7 009 Euros.

III - COMPTES DE L'EXERCICE - RESULTATS

Le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2016, soit un bénéfice net de 7 008,72 €uros, s'entend :

Après dotation :

- aux comptes d'amortissements, pour 2 921 €uros
- aux comptes de provisions (dépréciation actif circulant), pour 590 €uros

Et compte-tenu :

- d'un résultat financier (charge), pour 663 €uros
- d'un résultat exceptionnel (charge), pour 227 €uros
- d'un CICE, pour (- 3 127) €uros
- d'un impôt sur les bénéfices, pour 683 €uros

IV - PRESENTATION DES COMPTES - METHODES D'EVALUATION

Les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2016 ont été établis conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Aucune modification n'a été apportée à la présentation des comptes sociaux par rapport à ceux de l'exercice précédent, ni aux méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces comptes.

V - ANALYSE OBJECTIVE ET EXHAUSTIVE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE

A la clôture du dernier exercice, le montant total des capitaux propres ressort à 56 874 €uros, pour un capital social de 19 600 €uros.

A la même date, les dettes sociales s'élèvent à la somme totale de 179 207 €uros (incluant les comptes d'associés pour 15 853 €uros), à comparer à un total d'actifs circulants de 229 442 €uros (dont 24 862 €uros de disponibilités).

VI - PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE

- SANS OBJET -

VI - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé, s'élevant à la somme nette de 7 008,72 €uros, comme suit :

- au compte « Réserve légale », à concurrence de 60,00 €uros
Celle-ci atteignant de ce fait le dixième du capital social
- aux associés, à titre de dividendes 6 948,72 €uros

Pour parfaire la somme distribuée et la porter à 12 000 €uros, nous proposons de prélever sur le compte « Autres réserves », la somme complémentaire de 5 051,28 €uros.

Le dividende serait mis en paiement dans les délais légaux et correspondrait à un dividende de 61,22 €uros par action, sous déduction des prélèvements sociaux retenus à la source (15,50 %), ainsi que du prélèvement d'impôt sur le revenu de 21 %, non libératoire, calculés sur le montant brut du dividende pour les associés personnes physiques.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est proposé de ventiler le montant des dividendes distribués dans le tableau ci-dessous :

Exercices	Distribution globale	Abattement (art 158-3, 2 ^{ème} alinéa du CGI) *	Sans abattement
31/12/2012	-	-	-
31/12/2014	10 000 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 51,02 € par action	-
31/12/2015	-	-	-

* bénéfices éligibles à l'abattement de 40 % sous réserve du bénéficiaire effectif des distributions

VII - ACTIVITE DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE - PERSPECTIVES D'AVENIR

L'activité sociale se poursuit dans des conditions normales depuis le début de l'exercice en cours.

VIII - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE

Aucun évènement susceptible de figurer dans ce rapport n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

IX - INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

1 - Franchissement des seuils :

Nous vous informons que Monsieur Jacques DURAND franchit le seuil de participation de 50 % du capital.

2 - Etat de l'actionnariat salarié :

Nous vous rappelons que la proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du code de commerce dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise et par les salariés et anciens salariés dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise s'élève à 0 %.

X - PRISE DE PARTICIPATION SIGNIFICATIVE ET PRISE DE CONTRÔLE (à la clôture de l'exercice)

La société ne détient aucune participation et n'a pris le contrôle d'aucune société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016.

XI - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT (article 39-4 du C.G.I. relatif aux dépenses de caractère somptuaire)

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé n'incluent pas de charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

XII - ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice.

XIII - UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

- NEANT -

* * *

Les résolutions que nous vous soumettons et dont vous avez eu communication correspondent à nos propositions.

Nous espérons qu'elles obtiendront votre agrément et que vous donnerez quitus de sa gestion pour cet exercice, à votre Président.

Monsieur Eric CABOUAT
Président



A2FC
(analyse, audit, finance, consulting)

Société par actions simplifiée
Capital social : 19 600 €uros
Siège social : 81 Rue des Carts

74370 - PRINGY

518 154 711 RCS ANNECY

EXTRAIT
DU PROCÈS VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 23 JANVIER 2017

Résolution adoptée par l'Assemblée Générale concernant l'affectation des résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2016.

DEUXIÈME DECISION

Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2016, s'élevant à la somme de 7 008,72 €uros, comme suit :

- au compte « Réserve légale », à concurrence de 60,00 €uros
Celle-ci atteignant de ce fait le dixième du capital social
- aux associés, à titre de dividendes 6 948,72 €uros

Pour parfaire la somme distribuée et la porter à **12 000 €uros**, les associés décident de prélever sur le compte « Autres réserves », la somme complémentaire de 5 051,28 €uros.

Le dividende sera mis en paiement dans les délais légaux et correspondra à un dividende de 61,22 €uros par action, sous déduction des prélèvements sociaux retenus à la source (15,50 %), ainsi que du prélèvement d'impôt sur le revenu de 21 %, non libératoire, calculés sur le montant brut du dividende pour les associés personnes physiques.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les associés décident de ventiler le montant des dividendes distribués dans le tableau ci-dessous :

Exercices	Distribution globale	Abattement (art 158-3, 2 ^{ème} alinéa du CGI) *	Sans abattement
31/12/2012	-	-	-
31/12/2014	10 000 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 51,02 € par action	-
31/12/2015	-	-	-

* bénéfices éligibles à l'abattement de 40 % sous réserve du bénéficiaire effectif des distributions

POUR COPIE CONFORME

Monsieur Eric CABOUAT
Président

